

10 KM DE VOIE DOUCE SUPPLÉMENTAIRES SUR LE BASSIN D'AUBENAS !

Pour ses habitants, le Bassin d'Aubenas poursuit le développement de ses voies douces. Point sur l'avancement de ce projet très attendu :

BONNE NOUVELLE : 10 KM BIENTÔT ACHEVÉS

Deux portions lancées en 2018 seront achevées d'ici la fin du printemps. Voici leurs fiches de présentation :

ENTRE VINEZAC, LACHAPPELLE SOUS AUBENAS ET SAINT SERMIN



LINEAIRE : 9 km (dont 1 km qui sera une voie partagée entre les cycles et les voitures) à Lachapelle.

REVÊTEMENT : stabilisé avec liant végétal pour l'essentiel

SIGNES PARTICULIERS :

- Portes d'entrée : Ancienne gare de St Semin et Uzer sur la CdC du Val de Ligne
- Un passage inférieur créé sous la RD 104 à Vinezac (Les Côtes).
- Deux connexions territoriales : Val de Ligne à Uzer et Gorges de l'Ardèche à Vogüé
- 1 km revêtu en enrobé autour de l'ancienne gare de St Semin

RUE DE L'ÉGLISE À PONT D'AUBENAS



LINEAIRE : 600 m de piste cyclable double sens

REVÊTEMENT : enrobé

SIGNES PARTICULIERS :

- Desserte des commerces, collège, lycée et équipements sportifs (Roqua)
- Requalification complète de la rue dans le cadre du Contrat de Ville de la commune d'Aubenas (reprise des réseaux, trottoirs, enfouissement des lignes électriques...)
- Deux concertations publiques et des commissions citoyennes en amont du projet organisées par le centre social Au fil de l'eau

ON NE S'ARRÊTE PAS EN SI BON CHEMIN : LES PROJETS DE 2019

Un linéaire de 2.5 km sera aménagé entre Pont d'Ucel et l'entrée de Saint-Didier-sous-Aubenas.

Projets en cours :

- Voie cyclable sécurisée sur le pont de la RD104 entre St Privat et St Didier sous Aubenas.
- Aménagement du tronçon Ucel - St Privat essentiellement par le canal et jusqu'au pont sur l'Ardèche (rond point entre St Privat et Vessex).
- Étude pour la création d'une voie douce entre Lalevade (Prades) et Labégude, Vals-les-Bains par l'ancienne voie ferrée.

Subventions exceptionnelles

Ces travaux sont co-financés à près de 80% par l'État, la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département de l'Ardèche. Un niveau d'aide exceptionnel, lié aux politiques publiques en matière de développement des aménagements cyclables, permet à la CCBA de déployer son programme de voie douce tant pour les trajets quotidiens que pour la découverte de loisir.

